

FICHE DE SÉCURITÉ

L'utilisation d'un taille-haie

Service :
Espaces verts

Restrictions :
Travaux interdits aux moins de 18 ans
Dérogation possible sous conditions



Risques pour la santé



Coupures et sectionnements



Projections



Bruit



Vibrations



Glissades et chutes de plain-pied



Brûlures



Manutention manuelle



Incendie (remplissage du réservoir)



Routier (travaux proximité voirie)

Protections principales



Casque forestier (casque, visière, protections auditives)



Gilet haute visibilité (travaux proximité voirie)



Tenue de tronçonnage



Gants (contre risques mécaniques et chimiques)



Chaussures ou bottes de sécurité

Consignes principales

Avant et après utilisation, vérifier le bon état du taille-haie et signaler toute anomalie

Avant l'opération :

- Effectuer une reconnaissance de la zone de travail et la baliser.
- Mettre en place une signalisation temporaire de chantier si travaux à proximité de voirie.
- Choisir le moyen le plus adapté pour travailler en hauteur (perche d'élagage, nacelle...).
- Choisir la machine la plus adaptée (puissance, poids...).
- Vérifier l'usure et la fixation des lames.
- Vérifier la présence et le fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Pendant l'opération :

- Dégager la zone de travail régulièrement.
- Tenir l'appareil devant soi à 2 mains.
- Arrêter le moteur en cas d'intervention sur bourrage.
- Ne pas fumer.
- Porter les équipements de protection sur toute la durée de l'opération.

Après utilisation :

- Nettoyer et entretenir l'outil selon la notice.
- Ranger le taille-haie en protégeant les lames.



VÉRIFIER LA TROUSSE DE 1^{ERS} SECOURS - EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15/ 18/ 112

